

Etablissements recevant du public Interview Quel ERP êtes-vous ?



3 Questions à...

Pierrick MARTIN, Directeur SISTM 50

Votre Service étant engagé dans la construction d'un nouveau bâtiment, avez-vous été confronté à la question du classement ERP (Etablissement Recevant du Public) ?

Notre projet concerne la construction d'un nouveau centre de 1 776 m² sur Cherbourg. Ce bâtiment sera plus adapté aux équipes Santé-Travail de notre Service et à l'accueil des salariés de la Manche. De par sa fonction d'accueil, la question du classement ERP s'est posée. Les ERP sont, en effet, classés en fonction de leur activité et de l'effectif maximal de public accueilli. Selon le classement du bâtiment, la réglementation applicable en matière de sécurité et d'accessibilité n'est pas la même.

Quelle instance a instruit le dossier, qui en décide au final ?

La classification ERP a été établie et intégrée dans la rédaction du permis de construire après avis de l'architecte, du bureau de contrôle et des commissions de sécurité et d'accessibilité qui rendent un avis au maire. L'instruction et la délivrance du permis de construire ont ensuite été faites par la mairie de Cherbourg. Notre projet a ainsi été classé en 5^{ème} catégorie (W), c'est à dire immeuble de bureaux.

Cette classification s'est faite à partir des articles PE2-§1 en application des articles R. 123-19 du Code de la construction et de l'habitation, GN1, PE2-§1 et PE3-§1 du règlement de sécurité.

Quelles conséquences ce classement ERP a-t-il eu en termes de normes à appliquer ?

Le classement ERP définit les obligations de sécurité et d'accessibilité du bâtiment. Nous y avons porté une attention particulière pour ce projet de construction. En effet, lors de l'extension de notre siège social à Saint-Lô en 2013, le bâtiment principal avait été classé lors de sa construction, en 2006, en tant qu'établissement de soins, ce qui n'a pas été sans incidence budgétaire, notamment au niveau des normes d'accessibilité. Deux sorties de secours ont dû être créées au lieu d'une comme pour un immeuble de bureaux. Cette sortie, qui n'est jamais utilisée, a représenté un surcoût de 11 000 euros. ■



AFOMETRA

Catalogue Afometra 2016

Le catalogue Afometra 2016 est paru pendant l'été. Vous pouvez commander votre exemplaire papier directement par mail sur : info@afometra.org.

Il est également disponible dans une version interactive sur la page d'accueil de notre site.

Vous y trouverez de nouvelles formations comme :

- Stress numérique, comprendre pour prévenir.
- Les besoins, les indicateurs en Santé en travail, le suivi et l'évaluation du projet de Service.
- La stratégie SOBANE et la Santé au travail.
- Entretiens professionnels.
- Vieillesse/emploi des seniors/pénibilité : rôle des SSTI.
- Risques émergents.
- Animer une équipe opérationnelle autour d'un projet.
- Introduction à l'analyse transactionnelle.

- Aptitude, inaptitude – évolution de la jurisprudence.

Du fait de l'actualité législative récente et des évolutions réglementaires prévisibles, les formateurs de l'Afometra seront particulièrement attentifs à la mise à jour permanente des programmes.

Enfin, vous retrouverez notre offre complète de cycles métiers :

- médecin (DPC),
- infirmier(ère) (DPC),
- assistant(e) technique (certification RNCP, niveau III),
- assistant(e) médical(e), directeur(trice),
- assistant(e) de service social,
- conseiller(e) du travail.



www.afometra.org

organisme de formation certifié ISO 9001